

DEMANDE D'AIDE À LA SCOLARITÉ DANS LE CADRE DU FONDS SOCIAL

Dossier à remettre à : _____

SITUATION DE L'ELEVE

Nom : _____ Prénom : _____ Classe : _____
Boursier : ☐ Oui ☐ Non Échelon : _____
Régime : ☐ Demi-pensionnaire ☐ Externe ☐ Interne

OBJET DE LA DEMANDE

Fonds social cantine	Fonds social collégien/lycéen
☐ Aide pour les frais de cantine ☐ Aide pour les frais d'internat	☐ Aide pour une sortie/un voyage (date, lieu) : ☐ Aide pour du matériel scolaire dont tenue de sport ☐ Autres (joindre un justificatif) * (préciser : transport, hygiène, santé...) :

COMPOSITION DE LA FAMILLE – NOMBRE DE PERSONNES VIVANT AU FOYER

RESPONSABLES LÉGAUX DE L'ÉLÈVE		
Situation :	☐ Vie maritale (marié/pacsé...)	☐ Séparés/divorcés ☐ Veuve/veuf
Lien avec l'élève	Nom - Prénom	Situation professionnelle / autre situation
☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur ☐ Autre :		
☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur ☐ Autre :		
Autres personnes vivant au foyer		
AUTRES ENFANTS AU FOYER		
Nom - Prénom	Scolarité (établissement) ou situation professionnelle	

SITUATION FINANCIÈRE

Montant du Revenu Fiscal de référence (figurant sur votre dernier avis d'imposition) :

Si votre situation a changé ou si vous n'avez pas d'avis d'imposition, indiquer les ressources mensuelles du foyer

Salaires/Pension/Retraite	Indemnités (chômage, sécurité sociale)	Pension alimentaire	RSA, AAH	Autres

PIÈCES À FOURNIR

- ☐ Dernier avis d'imposition
- ☐ En l'absence de déclaration de revenus ou en cas de changement de situation : fournir les justificatifs de ressources récents (bulletin de salaire ou pension, indemnités chômage ou sécurité sociale, attestation des prestations familiales CAF...)
- ☐ Joindre éventuellement un justificatif pour lequel l'aide est demandée

La discrétion et la vie privée des élèves et des représentants légaux sont respectés dans le traitement de la demande.

Le chef d'établissement procède à un traitement de vos données sur le fondement de l'article 6.1.a du Règlement Européen RGPD (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (règlement général sur la protection des données).